

**Séance du 26 septembre 2022**

Nombre de conseillers en exercice:	33	Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le vingt-six septembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le vingt-deux septembre deux mille vingt-deux par Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire
Présents :	25	
Absent :	1	
Procurations :	6	
Votants :	31	

**Président** : Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

**Présents** : Marie-Noëlle TAUZIN, Christian MAZUC, Raymond BRALEY, Didier PIERRE, Sabine MIRAL, Jean-Philippe ABINAL, Gulistan DINCEL, Jacky MAILLE, Jean-Louis COSTE, Michel SOULIE, Christine LATAPIE, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Stanislas LIPINSKI, Christian GIRAUD, Valérie ABADIE-ROQUES, Franck TOURNERET, Rachida EL HAOUARI, Fabienne VERNHES, Jean-Marc LACOMBE, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL, Mathieu GINESTET, Amar GUENDOZI.

**Absents ayant donné pouvoir** : Catherine COUFFIN (pouvoir à Christine LATAPIE), Dominique BEC (pouvoir à Françoise VITIELLO), Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA (pouvoir à Franck TOURNERET), Hakim GACEM (pouvoir à Jean-Philippe KEROSLIAN), Virginie NAYROLLES (pouvoir à Valérie ABADIE-ROQUES), Elisabeth GUIANCE (pouvoir à Liliane MONTJAUX).

**Absent excusé** : Jean-Luc PAULAT, Cindy BARE (sortie pour raisons personnelles de la salle).

**Secrétaire de séance** : Marie-Noëlle TAUZIN

**VAS/101-2022**

**Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Sport pour tous**

*Vu l'avis unanimement favorable après examen des commissions en date du 19 septembre 2022.*

ENTENDU que dans le cadre de sa politique de soutien aux associations Castonétoises, la Commune d'Onet-le-Château souhaite apporter un soutien financier à l'association « Sport pour tous », pour le financement des formations de leurs encadrants et/ou bénévoles.

CONSIDERANT qu'en 2022, l'association a engagé des frais concernant la formation de ses bénévoles et encadrants aux gestes de premiers secours afin d'accompagner le club dans sa volonté d'avoir à chaque cours des bénévoles et encadrant pouvant dispenser des soins de première nécessité en cas de soucis médicaux des participants.

CONSIDERANT qu'il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer à l'association « Sport pour tous » une aide financière au titre de la participation de la Commune à hauteur de 300 € pour la formation au premier secours.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix :

- attribue une subvention exceptionnelle de 300 € à l'association « Sport pour tous » au titre du soutien de la commune d'Onet-le-Château à la formation de ses bénévoles.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Philippe KEROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Marie-Noëlle TAUZIN

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : **03 OCT. 2022**

Et de la publication le :

Publié le : **03 OCT. 2022**